

AUSTIN

PRINTEMPS 2009

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Fête du village

La fête du village joue un rôle actif dans le développement de la cordialité et de la solidarité dans notre milieu de vie. Elle a pour principal objectif de rapprocher les gens qui vivent sur le grand territoire d'Austin. Elle permet aux citoyens de tous les âges de se rencontrer, aux voisins de se découvrir et aux villégiateurs et aux résidents permanents de créer des liens. Bref, c'est une fête communautaire qui veut renforcer le sentiment d'appartenance à notre municipalité. Soyez des nôtres!

Appel aux bénévoles!

Le comité de coordination travaille activement à l'organisation de la quatrième fête du village, qui aura lieu le **samedi 27 juin**. Rappelons qu'en 2006, le comité réunissant des représentants de tous les regroupements actifs au sein de la municipalité avait été formé pour organiser la Fête du village. Comme ces personnes siègent également à un ou plusieurs comités, on commence à sentir un certain essoufflement... Il faut de l'aide. Aussi pour encourager les citoyens à donner un coup de main, le comité a décidé de remercier tous les bénévoles en leur offrant le souper gratuitement, ainsi que de nombreux prix qui seront tirés au sort. Si vous souhaitez aider, communiquez avec Lisette Maillé au 819-843-4281.

Comme par le passé, le coup d'envoi sera la **course de tacots**, au cœur du village. Les jeunes de 7 à 17 ans pourront utiliser



Photo : Gisèle Benoît

les quatre tacots construits l'année dernière, grâce à des commandites de Marché Austin, Duff International, famille Couture, familles Brûlotte et Viscogliosi! Cette année, la course est commanditée par le programme Sécurité Jeunesse du Club Optimistes. Les gagnants se partageront 300 \$ en prix!

De 14 h à 16 h, une **foule d'activités** vous attendent au parc municipal : vente aux enchères par écrit parrainée par l'*Austin Women's Institute*; jeux d'adresse par le comité des loisirs; distribution d'arbres par les comités environnement et embellissement; partie de pêche par le Club

de chasse et pêche; ferme de la ferme Viscogliosi; tours de poney, maquillage pour enfants, clown, jeux gonflables; kiosques d'exposition et d'information...

Il y aura une cantine sur place toute la journée, et un bar à partir de 16 h. Et quand vous ne pourrez plus résister au savoureux arôme des viandes qui cuisent sur la braise, le **méchoui** sera servi, à 18 h 30. La danse **rock** suivra à 21 h et les **feux d'artifice** à la nuit tombée. UNE BELLE JOURNÉE VOUS ATTEND!

Chemin North

Le 28 février dernier, le conseil municipal a invité tous les citoyens demeurant sur le chemin North à une séance d'information publique sur les travaux prévus, lesquels sont subventionnés par le ministère des Affaires municipales et des Régions pour un montant de 368 933 \$. Les soumissions ont été ouvertes le 30 mars et le contrat, adjugé à la firme Sintra pour un montant total de 1 381 967 \$.

Les travaux, qui s'effectueront sur une période d'environ 13 semaines, débiteront à l'intersection du chemin Malaga et se termineront au chemin des Mésanges, ce qui représente une distance de six kilomètres. Ils prévoient l'élimination de deux côtes dangereuses, la mise en place de glissières de sécurité, l'aménagement d'un dévers inversé et d'un fossé de drainage vis-à-vis le lac Gilbert, ainsi que des travaux de reconstruction totale sur certaines sections. Une fois ces travaux terminés, la structure du chemin sera prête pour les travaux d'asphaltage, qui sont prévus en 2010.

Sommaire

Nouvelles des comités.....	2
Patrimoine.....	3
Enviro-info.....	4
Échos administratifs.....	6
Calendrier.....	6

Nouvelles des comités

Comité culturel

Au **tableau d'honneur : Gilles Bossé et Denise Daignault-Bossé** exposent au Centre culturel Yvonne L. Bombardier, qu'on décrit comme l'un des plus beaux lieux consacrés à l'art en Estrie. M. Bossé est peintre et sculpteur abstrait. Sa peinture est lyrique, mais structurée. La matière et la texture sont au cœur de sa démarche artistique. M^{me} Daignault-Bossé est peintre animalière. Elle donne vie à de magnifiques oiseaux en utilisant le crayon de couleur comme médium. Réunis pour la première fois, ils dévoilent dans *Pérégrinations*, une soixantaine d'œuvres uniques et originales passant du dessin animalier à la sculpture abstraite. Une alliance artistique des plus réussies qui vous en mettra plein la vue!

Félicitations également à **Carmen Maurice** qui a participé en avril à l'une des plus prestigieuses expositions d'art animalier au Québec. M^{me} Maurice est l'une de la vingtaine d'artistes de haut calibre (photographes, sculpteurs et peintres) qui ont été sélectionnés pour montrer à quel point la nature peut être inspirante.

Embellissement

La municipalité est à la recherche d'une personne qui a le pouce vert et qui aime travailler dehors pour exécuter les travaux de préparation, d'entretien et de désherbage des diverses plates-bandes, qui demanderont quelques heures par semaine du milieu du printemps jusqu'au début de l'automne. Les personnes intéressées peuvent s'informer auprès du bureau de l'hôtel de ville au 819-843-2388.

Félicitations à M^{me} Philippa Lynn du comité d'embellissement qui a gagné le magnifique panier-cadeau offert comme prix de présence au brunch des bénévoles. Le panier contenait des fromages, pâtés et confitures de la région, des cartes de correspondance tirées d'œuvres de Gisèle Voyer et de murales des élèves de Val-de-Grâce, et une reproduction d'une peinture de Carmen Maurice.

Environnement

Dans sa nouvelle forme, le comité sera composé de trois membres du conseil municipal, soit Jean-Marc Couture, Jean-Claude Duff et Lisette Maillé, et d'au plus sept citoyens de la municipalité, soit quatre représentants des associations de lac, Danielle Bergeron du Lac Orford, Lily Trachy du Lac des Sittelles, Madeleine St-Pierre du MCI, un

représentant du lac Malaga et trois représentants d'autres secteurs, Yvan Grégoire, Jacques Lapointe, Michel Viscogliosi.

Loisirs

À la suite du départ de Philippe D'Aragon comme président du comité des loisirs et coordonnateur du camp de jour, le comité de loisirs s'est adjoint les services temporaires de M^{me} Patricia (Trish) Wood à titre de technicienne en loisirs pour organiser le camp de jour. Trish est bachelière en loisirs, spécialisée en activités de plein air. Il est possible qu'elle continue à travailler pour les loisirs à l'automne. Elle travaille deux jours par semaine pour Mansonville et aimerait bien créer des synergies entre les deux municipalités qui ont les mêmes caractéristiques démographiques.

Le camp de jour pour les 4 à 12 ans sera offert pour la quatrième année consécutive. Le camp se déroule dans la salle des loisirs de l'hôtel de ville (21, chemin Millington) et au parc municipal. Il s'échelonne sur sept semaines, au choix, du 29 juin au 14 août 2009, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, sans interruption le midi. Les frais hebdomadaires sont de 30 \$ pour un premier enfant, 25 \$ pour un deuxième et 20 \$ pour un troisième enfant d'une même famille. Un service de garde payant sera offert le matin à 7 h 30 et en fin de journée, jusqu'à 17 h 30, moyennant un supplément de 7 \$ par jour ou de 20 \$ par semaine. Nombre limite de participants : 24. Les inscriptions auront lieu le 16 mai de 10 h à 12 h à l'hôtel de ville. La priorité sera accordée aux citoyens d'Austin, mais après cette date le camp sera ouvert aux municipalités voisines. (Voir tous les détails dans l'encart.)

La municipalité embauchera deux personnes responsables, dynamiques, débrouillardes et créatrices pour pourvoir les postes de coordonnateur et d'animateur.

Dans le but de former la relève tout en « occupant » nos adolescents qui n'ont pas encore l'âge d'entrer sur le marché du travail, le comité des loisirs invite les jeunes de 12 à 15 ans à venir donner un coup de main avec les tout-petits au camp de jour. Grâce à l'encadrement assuré par la technicienne en loisirs sur une base hebdomadaire ainsi que par le coordonnateur et l'animateur du camp au quotidien, vous bénéficierez d'une première expérience de travail enrichissante. Le bénévolat est une excellente occasion d'acquérir de nouvelles habiletés et de bonifier votre curriculum vitae. De plus, c'est une activité intéressante et une bonne manière de rencontrer des gens et de consacrer du temps pour aider notre communauté! Qui sait, vous pourriez être nos prochains animateurs! Donnez votre nom à Julie Bouffard au 819-843-5920.

Communications avec le citoyen

Le comité des communications est heureux d'annoncer que la **trousse de bienvenue** à laquelle il travaillait depuis quelques mois sera bientôt offerte aux nouveaux arrivants d'Austin. Cette trousse renferme une foule de renseignements utiles pour faciliter leur intégration à la communauté et l'observation des règles municipales.

Une nouvelle **séance de discussion ouverte des citoyens** avec le conseil municipal aura lieu le samedi **18 juillet, de 9 h 30 à 12 h**. Ne manquez pas ce rendez-vous annuel où tous les citoyens, et en particulier les résidents saisonniers qui ne peuvent pas assister aux réunions mensuelles du conseil, peuvent faire part de leurs préoccupations d'intérêt général ou poser leurs questions. Pour le conseil, c'est une excellente façon de prendre le pouls des citoyens d'Austin et de connaître leurs priorités!



Mise à jour de notre logo

L'identité visuelle d'une entreprise évolue au fil des ans. Par exemple, les grandes entreprises, comme Bell, Hydro-Québec ou Bombardier, font régulièrement une mise à jour de leur identité visuelle.

En 1997, le nom « Austin » est devenu le logo de la municipalité. Avec le temps, la forme distinctive de nos enseignes est devenue l'élément le plus connu de notre système d'identification visuelle. À l'ère de l'Internet, une mise à jour s'impose.

Aussi, afin de satisfaire aux nouvelles exigences de communication (imprimés, véhicules, équipements, commandites) de notre municipalité en croissance, le logotype « Austin » a été abandonné. Il a été remplacé par un système d'identification comportant un seul logo dans la forme distinctive de l'enseigne, tel que les citoyens se la sont appropriés, tout en conservant les actifs de la communication, soit la couleur (« vert Austin », comme on se plaît à l'appeler) qui est facilement reconnaissable et qui demeure très d'actualité pour une municipalité sensible à l'environnement, et la typographie.

Le nouveau logo sera mis en application graduellement, selon les besoins (par exemple, au renouvellement du stock de papeterie ou de cartes de visite, de la publication d'un nouveau document, etc.)

CONCERT GRATUIT

Dans le cadre de la tournée « Orford sur la route » du Centre d'Arts Orford, la municipalité d'Austin, par le truchement du comité culturel, en collaboration avec les municipalités d'Eastman, de Stukely-Sud et de Bolton Est, vous invite à un concert qui aura lieu le mercredi 22 juillet à 20 h, à l'église Saint-Édouard d'Eastman. Entrée gratuite. Aucune réservation.

Patrimoine

Le patrimoine d'Austin : l'affaire de tous!

Collaboration :
Serge Wagner, Comité culturel d'Austin

Le patrimoine renvoie d'abord aux biens d'héritage qu'on reçoit de ses parents pour les faire fructifier et les léguer à ses descendants. Mais le mot a pris une dimension sociale désignant aussi l'héritage légué par les générations passées et qu'une communauté se doit de transmettre aux générations futures, en l'enrichissant. C'est ainsi qu'on évoque plusieurs patrimoines : architectural et culturel, naturel et environnemental, etc. Nous pouvons nous demander si la collectivité d'Austin dispose d'un patrimoine légué par ses prédécesseurs et que nous devrions préserver pour ceux qui vont nous suivre.



À première vue, à part ses magnifiques paysages, le patrimoine collectif d'Austin apparaît comme un peu mince. Le cœur de notre municipalité n'est pas remarquable. Le phénomène s'explique historiquement. D'une part, notre région n'a jamais été densément peuplée. D'autre part, notre secteur ne disposait pas d'un chef-lieu; il était plutôt constitué de plusieurs petits hameaux : Millington, *Head of the Bay*, Channel, Miletta, *Bolton Forest*, *Gibraltar Point*, etc. Les deux hameaux les plus importants et concurrents furent Millington et *Peasley's Corner*; ce dernier est devenu, au XX^e siècle, le noyau villageois actuel, alors que Millington est complètement disparu. De plus, le cœur d'Austin a perdu son cachet à la suite de l'élargissement du chemin Nicholas-Austin, au début des années 1970, qui a entraîné le déménagement de l'ancienne église *New Connexion Methodist Church*, érigée en 1865.

Austin comporte pourtant un riche patrimoine culturel et architectural. Ainsi, plusieurs constructions agricoles dont est emblématique la grange ronde (1907) de Damase Dufresne, sur le chemin Fisher. Ainsi également, la vingtaine de cimetières qu'on vient de recenser; ils constituent autant de livres d'histoire et d'œuvres d'art avec leurs monuments funéraires. Et l'on vient tout juste de mettre à jour un ensemble préindustriel remarquable de moulins et travaux hydrauliques le long du ruisseau Powell. À cela s'ajoutent plusieurs propriétés intéressantes, caractéristiques de la vocation de villégiature enracinée dans l'histoire de la municipalité.

Néanmoins, depuis quelques années, le patrimoine d'Austin est menacé. Certains bâtiments ont été démolis ou transfigurés, les algues bleues sont apparues sur certains plans d'eau. Les actions d'antan ne suffisent plus à préserver nos différents patrimoines.

On peut cependant être confiant. Plusieurs propriétaires entretiennent ou restaurent leurs propriétés en tentant de respecter le cachet originel. La municipalité vient d'adopter un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de préserver le noyau villageois, c'est-à-dire l'ancien *Peasley's Corner*. Quelques groupements s'occupent des grands cimetières alors que d'autres associations cherchent à protéger nos lacs. Le nouveau règlement sur la protection de la bande riveraine aidera à préserver la santé et la pérennité de nos lacs. La fabrique Saint-Austin vient de refaire la toiture de son église en évitant de la couvrir de bardeaux d'asphalte.

Pour sa part, le comité culturel reste engagé dans la promotion et la protection du patrimoine matériel et immatériel (l'histoire et les témoignages oraux). Notre action patrimoine vient d'être appuyée financièrement par la MRC de Memphrémagog. Aussi, nos recherches sur l'histoire d'Austin progresseront. Nous continuerons aussi à fouiller le passé des cimetières et à soutenir les petits cimetières privés. Nous aimerions permettre aux archéologues d'explorer les vestiges du ruisseau Powell. Enfin, nous travaillerons à enrichir les Archives historiques d'Austin, créées en 2008.

Les actions du comité sont menées principalement par des citoyens bénévoles d'Austin. Aussi, le comité culturel recherche toujours des concitoyens désireux de contribuer à l'enrichissement de notre patrimoine. La préservation du patrimoine d'Austin n'est-elle pas la responsabilité de tous?

APELO

Collaboration : France Gauthier

Situé dans le secteur nord de la municipalité d'Austin, à une altitude de 304,8 mètres, le lac O'Malley est alimenté par des sources souterraines et par les eaux de ruissellement provenant du mont Chagnon et des collines avoisinantes. Son eau met 1,11 an à se renouveler. C'est là l'une des principales raisons de sa fragilité.

Bien avant que l'environnement ne devienne la préoccupation de l'heure, M^{me} Andrée Lavigne, du Domaine Orford, a créé, en 1979, l'Association pour la protection de l'environnement du lac O'Malley (APELO), qui a pour mission de regrouper tous les riverains et tous les propriétaires ayant accès au Lac O'Malley autour d'une seule et même cause : la protection du lac.

Depuis, des équipes de riverains et d'utilisateurs bénévoles se sont succédées à l'APELO. Leurs principaux objectifs sont de prévenir la détérioration des eaux, de protéger les rives de l'érosion en proposant des solutions de renaturalisation des rives, de freiner l'apport de sédiments dommageables et d'être à l'affût de tout problème qui pourrait nuire à la qualité de l'environnement. Des études ont été faites. Des mesures concrètes ont été prises. Récemment, un code de protection du lac a été élaboré. Ce code, plastifié, a été distribué dans les foyers des résidents du Domaine Orford et a été installé sur les plages afin de sensibiliser les visiteurs, les utilisateurs et les nouveaux arrivants.

L'APELO est fière d'avoir toujours pu compter sur la collaboration et l'appui financier de la municipalité. Elle est heureuse d'avoir maintenant le soutien de l'APDMO.

C'est grâce à la vigilance et au travail assidu de personnes dévouées au fil des ans que le lac est encore aujourd'hui une source de plaisir pour les utilisateurs, permettant la baignade et la navigation dans des embarcations sans moteur à essence.

Pour mieux connaître l'APELO, visitez son site Web à www.lacomalley.org.

Enviro-info

Corvée de nettoyage

Faisant suite au succès de la corvée de nettoyage des fossés de l'année dernière, le comité environnement en collaboration avec les comités des loisirs et d'embellissement récidive!

Allant au-delà des actions quotidiennes de récupération et de réduction des matières résiduelles, cette action communautaire est une façon de préserver notre patrimoine naturel.

Des équipes se concentreront dans un secteur particulier de la municipalité. Cependant toutes les associations et tous les citoyens sont invités à en faire autant dans leurs propres secteurs ou sur leur bout de chemin. Ratissez les abords de la route... Vous serez étonnés de ce que vous trouverez : des centaines de contenants de boisson de toutes sortes, des sacs de plastique en quantité industrielle et parmi les objets les plus inusités, des chaudières, des pneus. (On a même trouvé des chaussures, des roues de vélo ou un barbecue!) Si vous comptez participer, informez l'hôtel de ville pour que nous puissions passer prendre les sacs que vous remplirez. Essayez de séparer les recyclables des vrais déchets qui prendront la route du dépotoir.

Le samedi 30 mai, beau temps, mauvais temps. Rendez-vous à l'hôtel de ville, à 9 h, pour la distribution des gants, des sacs, des bâtons piqueurs, etc. L'opération de nettoyage sera suivie d'un léger goûter « zéro déchets », à midi, à la salle communautaire.

Unissons nos forces pour nettoyer notre environnement, améliorer notre qualité de vie et mettre en valeur la beauté de notre milieu.

Bandes riveraines

Les bandes riveraines conservées au naturel ou renaturalisées sont essentielles à la protection des plans d'eau. Elles forment une barrière naturelle contre les sédiments et les polluants. Elles créent de l'ombre, ce qui prévient le réchauffement de l'eau. Elles fournissent des milieux importants à la survie de nombreuses espèces aquatiques et terrestres. Ainsi, par leurs multiples fonctions, les bandes riveraines réduisent considérablement le processus de vieillissement des lacs et la prolifération des cyanobactéries (algues bleues), sans oublier qu'elles offrent des habitats fauniques très importants. Vous pouvez vous offrir tout ça, sans le moindre effort, puisque les bandes riveraines naturelles vous permettent de profiter de la vraie nature, tout en vous assurant une certaine intimité dans votre arrière-cour.

Rappelons que le 11 août 2008, à la suite de consultations avec les associations de lac

et d'une consultation publique, le conseil a adopté **un règlement qui interdit toute intervention dans la bande riveraine de dix mètres** (quinze mètres pour les terrains en pente de 30 %), ce qui inclut l'interdiction de couper le gazon et toute autre végétation. De plus, le règlement prévoit une option facultative pour la renaturalisation de la bande riveraine afin qu'elle soit à la fois efficace et harmonisée aux goûts du propriétaire. **Les riverains qui souhaitent se prévaloir de cette option devront obtenir auprès de l'inspecteur des services techniques, un certificat d'autorisation, sans frais.**

La municipalité compte poursuivre son travail de sensibilisation et de formation en collaboration avec les comités environnement et communication afin de faciliter l'observation du règlement pour les citoyens.

À titre d'information, on trouvera sur le site du RAPPEL à <http://rappel.qc.ca/vie-riveraine/pratiques-riveraines.html> une mine de renseignements sur l'artificialisation et la renaturalisation des rives.

On trouvera également sur le site de Memphremagog Conservation Inc. (à l'adresse <http://www.memphremagog.org/fr/nouvelles.php?ref=29>) le « Guide des résidents du bassin versant », un court métrage du cinéaste Ismaël Auray qui vise à sensibiliser les résidents du bassin versant aux actions qui doivent être mises en place dès aujourd'hui pour améliorer la qualité de l'eau du lac.

Collecte de vêtements usagés

Récupex fera une collecte de vêtements usagés dans le cadre de la campagne « L'Estrie met ses culottes » du **4 au 10 mai** à l'hôtel de ville. Récupex est un organisme sans but lucratif spécialisé dans la récupération de vêtements et tissus. Les vêtements récupérés ainsi que certains accessoires vestimentaires sont distribués gratuitement dans plus de 70 comptoirs vestimentaires de l'Estrie et dans les pays du tiers monde. Une partie des vêtements et tissus est envoyée dans des entreprises qui les déchiquettent pour en faire du feutre.

Pneus usagés

Débarressez-vous gratuitement de vos pneus usagés! Rendez-vous à l'hôtel de ville (21, chemin Millington) entre 9 h et 15 h, le samedi 18 juillet. Veuillez noter que seuls les pneus d'auto, de camionnette et de camion sans jante ayant un diamètre extérieur d'au plus 48,5 pouces et un diamètre intérieur d'au plus 24,5 pouces sont acceptés.

Pour des raisons de sécurité, il est défendu de laisser des pneus à cet endroit à d'autres moments de

l'année. Il s'agit d'un dépôt provisoire en prévision de cette seule collecte annuelle.

Collectes diverses

Des lieux de dépôt de diverses matières sont offerts à l'hôtel de ville. Veuillez noter que ces lieux sont accessibles à longueur d'année, mais seulement durant les heures de bureau.

- Huiles usagées : Apportez vos huiles d'origine minérale, synthétique et végétale qui sont commercialisées dans des contenants de 50 litres ou moins, mais aussi vos filtres usagés et contenants vides. Le mazout et les huiles diluées ne sont pas acceptées.
- Peinture et bonbonnes de propane
- Petites piles non rechargeables
- Petites piles sèches rechargeables, téléphones cellulaires et cartouches d'encre
- Ampoules fluocompactes

Écocentre d'Eastman

Au moment d'aller sous presse, tout indiquait que l'écocentre d'Eastman sera ouvert cet été. La gestion de l'écocentre fera l'objet d'un protocole d'entente intermunicipale liant Eastman, Bolton-Est, St-Étienne, Stukely-Sud et Austin. Les citoyens du secteur nord de la municipalité pourront désormais se prévaloir de nombreux services de revalorisation plus près de leur domicile. Obtenez tous les derniers détails sur le site internet de la municipalité à www.municipalite.austin.qc.ca

Écocentre de Potton

En vertu d'une entente intermunicipale, les citoyens d'Austin peuvent apporter leurs matériaux de construction et de démolition, les matières de ferraille et de textile à l'écocentre de Potton, situé au 5, chemin West Hill à Mansonville.

L'écocentre est ouvert **tous les samedis, du 2 mai au 24 octobre, de 8 h à 13 h**. Vous devez apporter une preuve de résidence, telle que votre compte de taxes ou votre permis de conduire. Voyez tous les détails à cet égard à http://www.municipalite.austin.qc.ca/documents/Eco-centre_FR.pdf

Résidus domestiques dangereux

Quatre dates de collecte : les **6 juin, 4 juillet, 5 septembre et 3 octobre**, pendant les heures d'ouverture habituelles.

Apportez vos résidus domestiques dangereux, de nature organique et inorganique, tels que huiles, essence, teinture, goudron, ciment. Il doit s'agir de produits domestiques dans leur contenant d'origine portant une étiquette d'identification lisible.

Notez que les acides, les bases, les aérosols, les piles, les batteries, les pesticides et les solvants ne sont pas acceptés.

Analyses d'eau

Pour empêcher la maladie, les puits devraient être entretenus de façon appropriée et l'eau devrait être régulièrement testée pour la présence de contaminants microbiens. L'eau de puits devrait aussi être testée à l'occasion pour la présence possible de contaminants chimiques inorganiques et organiques

Nous vous invitons à consulter le site de Santé Canada (à l'adresse <http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/pubs/water-eau/well-puits-fra.php>) pour prendre connaissance du guide de traitement et d'entretien de l'eau de puits.

La municipalité tient un stock de bouteilles stérilisées pour les analyses organiques ou les analyses de détection des concentrations d'arsenic de l'eau potable. Vous pouvez vous procurer une bouteille gratuitement au secrétariat durant les heures de bureau et apporter votre échantillon d'eau pour le faire analyser à vos frais, à Analyse environnement SM à Sherbrooke.

Collecte des ordures ménagères aux deux semaines

L'été est à nos portes... et le temps à chaud a malheureusement comme inconvénient de faire développer des odeurs nauséabondes dans nos poubelles. Voici quelques trucs pour atténuer le problème :

- **Compostez** les matières *putrescibles ou organiques* (des matières *qui se décomposent*) : résidus de table (fruits, légumes, etc.) et résidus verts (feuilles mortes, gazon, résidus de jardinage, etc.). En plus de réduire la quantité de matières enfouies (et la source d'odeurs), vous récolterez un excellent compost gratuitement!
- **Séparez** les matières putrescibles (très peu après le compostage!) et les garder dans un sac ou un contenant au congélateur jusqu'à la prochaine cueillette.
- **Emballez** les restants de viande et de poisson crus dans du papier journal.
- Utilisez une **poubelle munie d'un couvercle hermétique**.
- Placez la poubelle du côté **ombragé de la maison**.
- Gardez la poubelle **propre!**
- Ajoutez de la **chaux** dans la poubelle pour prévenir la présence de larves et autres « bibittes ».

De tout et de rien

Prévention d'algues bleu-vert

La MRC Memphrémagog a adopté, à sa séance de février, une résolution par laquelle elle gèrera le programme de prévention d'algues bleu-vert (PAPA) du gouvernement du Québec au nom des municipalités adhérentes de la MRC. Austin a donné son accord. Aux fins du programme, la MRC doit procéder à l'inventaire des installations septiques et à l'élaboration d'un plan correcteur identifiant les travaux requis pour corriger les installations déficientes. Chez nous, quelque 180 résidences riveraines du lac Memphrémagog sont concernées par ce programme. Selon les résultats de l'exercice, il pourra éventuellement être repris pour chacun de nos lacs.

Aide financière aux associations de lac

Depuis 2006, le conseil accordait annuellement à chacune des associations de lacs la somme de 500 \$ pour les aider à couvrir les frais d'analyse de la qualité de l'eau. Comme plusieurs associations effectuent diverses démarches qui ne sont pas nécessairement liées aux analyses d'eau, mais qui contribuent à la préservation de l'environnement de leur lac, le conseil a révisé sa politique. À compter de 2010, la municipalité accordera cette même somme de 500 \$ sur une base annuelle à la réception de documents à l'appui de toute activité réalisée dans le but de protéger les eaux de leur lac.

Élections municipales – Vous voulez voter...

En vertu d'un décret du gouvernement du Québec stipulant que toutes les municipalités doivent tenir leur élection simultanément le même jour et la même année, la prochaine élection générale aura lieu le 1^{er} novembre 2009. Ainsi, le conseil municipal actuel, élu le 6 novembre 2005, mettra fin à son mandat de quatre ans en novembre 2009.

Les électeurs ont le devoir de s'assurer que leur nom est inscrit sur la liste électorale. Si, le 1^{er} septembre 2009, vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins douze mois et que vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité, **la loi vous oblige maintenant à faire une demande écrite pour vous faire inscrire sur la liste électorale**. Si vous êtes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupants d'un établissement d'entreprise, seul l'un des deux propriétaires ou cooccupants a droit de vote. Il faut alors remplir **une procuration** (Formulaire smr-9.1) autorisant l'une des deux personnes à voter.

Le **formulaire pour l'inscription sur la liste électorale des propriétaires non résidents** et la **procuration pour les copropriétaires** ont été envoyés avec le compte de taxes en février 2009. Si vous les avez égarés, vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, les télécharger du site Internet de la municipalité ou demander qu'on vous les fasse parvenir par la poste.

Pour ceux d'entre vous qui seront à l'extérieur le 1^{er} novembre, veuillez noter que le vote par anticipation aura lieu le 25 octobre 2009.

Dernière heure : Le gouvernement se prépare à adopter un règlement autorisant le vote par correspondance. À suivre.

Cantine d'Austin

Certains d'entre vous ont probablement remarqué que le bâtiment qui abritait depuis longtemps la cantine d'Austin a été démolie le 19 mars dernier.

Ce bâtiment devenu vétuste ne satisfaisait plus aux normes d'aujourd'hui plus rigoureuses en matière de protection incendie, de qualité de l'eau et d'hygiène publique.

Puisque le bâtiment était en vente et qu'aucun acheteur n'était pressenti, le conseil de la municipalité a saisi l'occasion pour en faire l'acquisition de façon à aménager une aire verte autour de l'église, aire vouée à rester un petit parc urbain. L'esthétique à l'intersection des chemins Millington et Nicholas-Austin s'en trouve nettement améliorée et l'église – seul monument patrimonial du village – est maintenant mise en valeur. Le curé et la fabrique de la paroisse ont applaudi ce geste et une entente est intervenue pour permettre l'utilisation du puits qui dessert l'église, mais qui demeure sur le terrain qui appartient maintenant à la municipalité.

C'est donc une page d'histoire qu'on vient de tourner. Que de discussions et de facéties les vieux murs ont dû voir et entendre tout au long de ces années!

Que nous réserve l'avenir? Le moment paraît bien choisi pour ouvrir un nouvel établissement qui cadrera mieux avec le cœur du village et les réalités d'aujourd'hui. Un endroit chaleureux où il sera agréable de se réunir autour d'un bon café, de casser la croûte entre amis et d'accueillir les dizaines de milliers de passants qui transitent par chez nous chaque année. À qui la chance?

Échos administratifs

Inspecteur adjoint et responsable des dossiers environnementaux

La municipalité a lancé un appel de candidature au cours du mois de janvier afin de pourvoir au poste laissé vacant par le retour aux études de Marie-Soleil Roy. À la suite d'un long processus d'évaluation d'une quarantaine de curriculum vitae, la municipalité a officiellement retenu M. Sylvain Roy. Formé en protection de l'environnement, M. Roy a acquis de l'expérience notamment à la Ville de Magog et au ministère du Développement durable, de l'environnement et des parcs. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe!

Restructuration de l'administration

En raison de l'augmentation continue du nombre de dossiers techniques importants que la municipalité doit traiter, particulièrement en ce qui concerne le réseau routier et la protection de l'environnement, la municipalité a promu M. Stephen Nicholson, inspecteur en bâtiment et en environnement, au poste de directeur des Services techniques, dont relèveront directement le nouvel inspecteur adjoint et l'inspecteur en voirie.

Ventes-débarras

Les personnes qui désirent faire une vente-débarras doivent obtenir un permis auprès de l'hôtel de ville. Le permis est gratuit. Rappelons que le règlement autorise un maximum de trois ventes-débarras par logement par année.

Fosses septiques

La municipalité procède à la vidange des fosses septiques de la mi-mai à la mi-octobre. Les citoyens qui recevront le service en 2009 seront informés par avis écrit. Pour le bon déroulement de l'opération, ces personnes doivent marquer l'endroit où se trouve la fosse septique au moyen d'un bâton ou d'un drapeau, rendre les lieux accessibles et déterrer le couvercle de la fosse. Le préposé à l'opération laissera une note sur les lieux indiquant que le service a été effectué.

Horaire estival

Du 1^{er} juin au 28 août, le bureau de l'hôtel de ville est ouvert de 8 h à 16 h 30, sans interruption le midi, du lundi au jeudi. Le vendredi, le secrétariat est ouvert de 8 h à 12 h, mais les inspecteurs sont en service jusqu'à 16 h 30.

Reconnaisances

La municipalité a profité du brunch des bénévoles le 19 avril dernier pour souligner sa reconnaissance à trois ex-conseillers qui se sont dévoués pendant de nombreuses années pour le développement de notre communauté. Sincères remerciements à M. Reginald Dingman, pour ses 32 années de service, ainsi que MM. Grayson Westover et Allen Dowbiggin, pour leurs 20 années de service.



Calendrier

9 mai - Atelier Renaturalisation des rives, 9 h, hôtel de ville du Canton d'Orford

9 mai - Atelier Renaturalisation des rives, 13 h, hôtel de ville North Hatley

13 mai - Atelier Renaturalisation, 19 h, hôtel de ville Potton

30 mai - Corvée de nettoyage, 9 h, hôtel de ville

26 mai - Atelier Jardins biologiques, 19 h, hôtel de ville Magog

1 juin - Collecte des gros rebuts

6 juin - RDD* (Potton)

13 juin - Atelier Renaturalisation des rives, 10 h, hôtel de ville Canton Stanstead

16 juin - Atelier Pelouses vertes sans pesticides, 19 h, Ayer's Cliff

27 juin - Fête du village

4 juillet - RDD (Potton)

9 juillet - Atelier Compostage domestique, 19 h, hôtel de ville Bolton-Est

18 juillet - Séance de discussion ouverte, 9 h 30 à 12 h, hôtel de ville

18 juillet - Collecte de pneus usagés, hôtel de ville

22 juillet - Concert « Orford sur la route » à 20 h (Eastman)

19 août - Atelier Collecte des matières compostables, 19 h, Centre communautaire North Hatley

24 août - Collecte des gros rebuts

5 septembre - RDD (Potton)

3 octobre - RDD (Potton)

19 octobre - Collecte des gros rebuts

* Résidus domestiques dangereux

Consultez le calendrier à jour sur le site web www.municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste dans tous les foyers et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819-843-2388
Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>